



CSE avens

L'avenir se construit ensemble

Procès Verbale n°27

Réunion plénière CSE

Jeudi 26 Juin 2025



Participants

Présents

- Corinne Siard, *trésorière (FO)*
- Romain Le Roux, *trésorier adjoint (FO)*
- Julie Fraisse (FO)
- Johanna Maury, *secrétaire remplaçante (FO)*
- Bérangère Jouan (FO)
- Lisa Bevilacqua (FO)
- Chantal Secondi (FO)
- Karine Ferey, élue Cadre
- Béatrice Billon (DS CFDT)

Excusés

- Stéphane Peignier, secrétaire (DS FO)
- Emilie Leroux, secrétaire Adjointe (FO)
- Hervé Vouland (FO)

Invités

Heure de début : 8h30

Heure de fin : 11h30





SOMMAIRE

1. Points Employeurs :

1. Information engagement démarche RPS CARSAT GONFARON
2. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF
3. Consultation bilan PDC 2024
4. Information retour ARS inspection MAS

2. Points Elus :

1. Validation des PV de mai 2025
2. Validation rapport CEEF de mai 2025
3. Information concernant les réunions (obligatoires) par mail
4. Information séminaire élus

5. Questions RP/diverses :

- Lingerie, il y a de nouveau une fuite de toiture et de l'eau coule le long des câbles électriques. (RP Gonfaron mai 2025). Le compte rendu de l'expertise devant mener sur des travaux a-t-il été rendu? Les travaux vont-ils avoir lieu?





Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

Présentation des comptes par Mme Changea, Directrice administrative et Financière (DAF).

Partie 1 : Comptes consolidés

1. Produits d'exploitation en hausse :

+8,2 % par rapport à 2023 (33 K€ vs. 30,5 K€)

Charges d'exploitation : +5,3 % (32,4 M€ vs. 30,8 M€)

Résultat d'exploitation positif : +595 K€ (contre un déficit de -272 K€ en 2023)

2. Principaux faits marquants

Subventions exceptionnelles : CNR* (+1767 K€) et CNSA* (+421K€) → 2,2 M€ au total

Nouvelles mesures salariales ARS → 140 K€

Valorisation Provision Indemnités fin de carrière : 53K€

Amortissements révisés pour ESAT (sites Arène & Beaulieu)

*Crédit Non Reconductible

*Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

3. Résultats par secteur

Secteur financé : -166 K€ (déficit)

Secteur production : +441 K€ (excédent)

Secteur associatif : +2 K€ (équilibre)

4. Analyse du bilan 2024

Fonds de Roulement Net Global (FRNG) : +10,4 K€ → Capacité d'investissement (+7,7K€ en 2023)

Besoin en Fonds de Roulement (BFR) : excédent de 2,3 K€

Trésorerie (3)-(4) : + 12,7 K€ (+ 11K€ en 2023)



Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

Partie 2 : Les charges d'intérim et de personnels

- Evolution de la consommation d'intérim sur 2024 :
-16,94% en K€ (soit -13,84% en Heures)
- Evolution charges de personnel en K€ et charges d'intérim en heures :

Etablissement	2022	2023	2024
ESAT	11,27%	9,28%	15,58%
FAM CARVI	16,2%	18%	15,75%
F. GAFODIO	13,2%	7,7%	7,53%
F. ESPERANCE	33,5%	23,3%	18,97%
FV/ FAM COTY	20,9%	21,1%	14,75%
FV St JEAN	24,5%	15,4%	12,71%
MAS ST JEAN	24,5%	15,4%	11,35%



Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

Partie 2 : Les charges d'intérim et de personnel

ESAT : Le taux de remplacement élevé sur les ESAT est principalement du à des arrêts de longues durées, lié au vieillissement des professionnels.

La direction générale propose, aux moniteurs d'ateliers qui rencontrent des difficultés de santé dans la réalisation de leurs travaux, un accompagnement du parcours professionnel, qui permettrait aux professionnels de changer de poste (en fonction des possibilités) au sein de l'association dans le but d'éviter l'épuisement et les arrêts malades.

Les Elus précisent qu'il y a un manque de communication et d'information sur les possibilités de changement de postes. En effet, les professionnels, tous confondus, ne sont pas forcément au courant qu'il est possible de postuler sur un poste différent de celui exercé.
(ex : moniteur d'atelier -> moniteur éducateur)

La direction générale explique de chacune des offres internes est envoyée sur les boîtes mails professionnelles et de fait, tout salarié peut postuler sur ces offres.





Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

Partie 2 : Les charges d'intérim et de personnel

Mas/ Foyer St Jean et Foyer René Coty :

Jusqu'à présent, les taux de remplacements étaient calculés sans distinction sur le FO et la MAS St Jean. Ayant désormais une adresse différente donc un numéro de SIRET différent, le taux de remplacement est distingué entre le FO et la MAS.

En revanche, cette démarche n'est pas envisageable pour le FO/FAM René Coty. Il n'y a pas de possibilité de créer une adresse différente, car l'établissement et sa disposition géographique ne permet pas d'avoir deux adresses postales.

Projet d'accueil des apprentis : Certains salariés ont été formé aux fonctions de tuteurs dans le but d'accueillir des apprentis sur l'association. Une commission et des partenariats, notamment avec NACTIM, ont pu être mis en place. En revanche, les charges et cotisations des personnes en apprentissages s'avèrent trop élevées.

De ce fait, le projet d'accueillir des apprentis dans l'association a été réévalué et abandonné par la direction générale.





Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

Partie 3 : Les fiches avec un planning d'exécution sur la durée du CPOM (*contrat pluriannuel d'objectif et de moyens*)

Fiche action 1 : RAPT (réponse accompagnée pour tous) – Imposée par l'ARS –

Fiche action 2 : Pilotage de la démarche qualité – Imposée par l'ARS –

Fiche action 3 : Renforcer et Consolider le pilotage des ESMS par le Siège

Fiche action 4 : Pilotage par le siège de la performance

Fiche action 14 : Dispositif SIMO

4/ Les fiches avec un planning d'exécution à durée limitée

Fiche action 5 : Mise en place de la télémédecine

Fiche action 9 : Fusion des 2 SAVS

Fiche action 10 : Restructuration du site de GAFODIO

Fiche action 11 : Transformation de l'offre de service de GAFODIO

Fiche action 12 : Vie affective et sexuelle le speed dating





Point employeur

1. Comptes 2024 Mme CHANGEA, DAF

5/ Les fiches restées à l'état de projet

Fiche action 6 : Habitat inclusif et partenariat CH Henri GUERIN

Fiche action 7 : Création d'un service d'accompagnement personnalisé renforcé sur le PAV FO

Fiche action 8 : Création d'un pôle d'activités et de soins adaptés sur la MAS

Fiche action 13 : Création d'une plateforme de services PHP



Point employeur

2. Information engagement démarche RPS CARSAT GONFARON

La CARSAT cible les établissements médico-sociaux dans le cadre des démarche RPS (Risques Psycho-sociaux). L'établissement FO/MAS St Jean a été retenu par la CARSAT.

La CARSAT a eu connaissance du courrier envoyé par les salariés de la MAS. La direction générale est dans l'attente de l'organisation et la mise en place de l'enquête.

Il n'y a pas de temporalité d'action définie actuellement.

Les élus mettent en avant que les salariés soient en souffrances. Ils souhaitent que cette démarche de la CARSAT puisse apporter des pistes pour améliorer les conditions de travail.





Point employeur

3. Consultation bilan PDC 2024

Vote des élus : 1 abstention (lisa Bevilaqua)





Point employeur

4. Information retour ARS inspection MAS

Un compte rendu a été envoyé par l'ARS suite à l'inspection (audit) concernant la demande de rebasage.

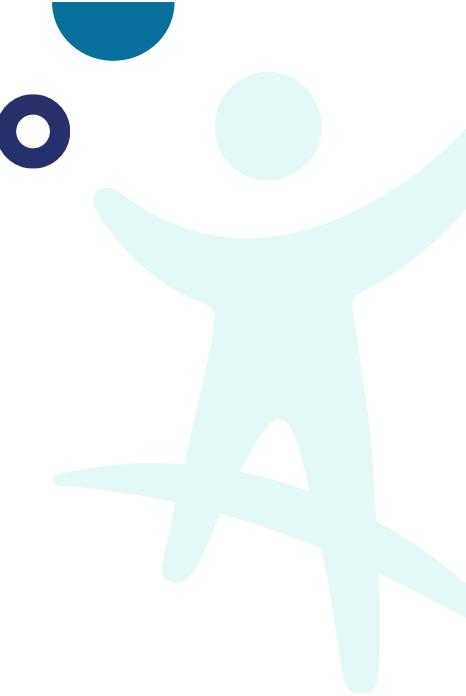
Plusieurs points sont soulevés par l'ARS sous forme de tableau avec des « *Ecarts* » observés par l'ARS lors de l'audit et les « *réponses* » de l'établissement inspecté.

La direction générale a rédigé une réponse en reprenant tous les points soulevés par l'ARS (tableau). Les réponses ont été construites par Mme Menges, Mme Hovette-Soyer, M Blondeau et Mme Changea.

- ➔ Le but est de chiffrer les travaux à réaliser et les besoins nécessaires pour réaliser, ensuite, une nouvelle demande auprès de l'ARS.
- ➔ Lorsque certains points ont déjà été mis en place par l'association un élément de preuve est apporté, par la direction générale, en plus de la réponse donnée dans le tableau.

La direction générale est, actuellement, dans l'attente des propositions de l'ARS suite au réponses apportés par l'Association.





Point élus

1. Validation des PV de mai 2025

Validé en CSE

2. Validation rapport CEEF de mai 2025

Validé à l'unanimité par les élus

3. Information concernant les réunions (obligatoires) par mail : Si un salarié est convié à une réunion obligatoire alors qu'il bénéficie d'un RHS, RHD ou JNT, doit-il impérativement y assister ?

La direction générale explique que selon l'accord sur le temps de travail, quand un salarié reçoit une invitation par mail à participer à une réunion, son planning doit être modifié (si nécessaire) par le cadre de direction.

Par ailleurs, la direction doit informer, en amont, le salarié de la modification faite sur son planning OCTIME afin de garantir l'organisation personnelle de chacun.

Il est également possible d'intégrer au mail d'invitation une mention précisant les conditions de participation des salariés qui tiennent compte des personnes présentes et absentes.



Point élus

4. Information séminaire élus

Les élus informent qu'ils se rendront à un séminaire le 18 juillet 2025. Ce séminaire comportera une formation « rendre le CSE plus efficace » basée sur la communication et la répartition des tâches des élus entre autres

Montant : 2.092€

Un compte rendu de la formation sera fourni à la direction générale lors du prochain CSE.

Validé à l'unanimité par les élus

5. Questions RP/diverses :

- Lingerie, il y a de nouveau une fuite de toiture et de l'eau coule le long des câbles électriques. (RP Gonfaron mai 2025). Le compte rendu de l'expertise devant mener sur des travaux a-t-il été rendu? Les travaux vont-ils avoir lieu?

La direction générale informe le CSE que Mme Menges a sollicité une entreprise pour faire un devis qui semble trop onéreux. De fait, elle a demandé une mise en sécurité des gaines et de l'électricité le temps de trouver un autre prestataire. Mme Menges est dans l'attente du retour de l'assurance.

- Harcèlement Moral : Dans le cadre d'un licenciement pour harcèlement moral, le CSE souhaite être informé.

La direction générale explique que le CSE peut être informé de l'enquête, en revanche, la direction a nommé, dans le cadre de la commission harcèlement moral créée en 2024, un référent harcèlement moral, Caroline SBAFI qui participe à l'enquête en collaboration avec un membre de la direction et toute autre personne utile à l'enquête.



Signatures



M Olivier BLONDEAU,
Directeur Général



Mme Johanna MAURY
Secrétaire remplaçante,
CSE AVENS





avens

L'avenir se construit ensemble

Merci d'avoir pris le temps de lire
notre compte rendu